

# JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD.

ANNONCES & AVIS DIVERS.

Le journal paraît deux fois la semaine : le Mercredi et le Samedi.

ABONNEMENT :  
 Pour Roubaix : 18 fr. par an,  
 — 10 fr. pour six mois,  
 — 6 fr. pour trois mois.  
 Pour le dehors, les frais de poste en plus.  
 Un numéro : 25 centimes.

Bureau du Journal, 20, rue Neuve,  
 A ROUBAIX,

Où l'on reçoit les annonces et les réclames.

Les annonces et les réclames publiées dans le Journal de Roubaix paraissent le Dimanche dans le Journal d'Annonces qui contient le BULLETIN COMMERCIAL de Roubaix et de Tourcoing.

Tout ce qui intéresse le commerce à un point de vue général sera inséré gratuitement.

## ROUBAIX, 5 janvier.

Le *Moniteur* de jeudi contient la note suivante :

« La commission instituée par décret impérial du 5 décembre dernier, à l'effet de donner son avis sur les demandes de prêts à faire à l'industrie pour renouvellement ou amélioration de son matériel, sur le crédit de 40 millions ouvert par la loi du 1<sup>er</sup> août 1860, a commencé ses travaux.

Elle a décidé que les demandes de prêts adressées au ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics seraient reçues jusqu'au 20 janvier 1861.

Pour chacune des demandes parvenues à la commission, un rapporteur a été désigné. En s'adressant à la direction du commerce intérieur du ministère, les intéressés connaîtront le nom du rapporteur commis.

Ils devront lui fournir ou lui adresser les pièces et explications à l'appui de leur demande, et lui faire connaître spécialement :

- 1° La destination de la somme à prêter ;
- 2° Les sûretés ou garanties offertes ;
- 3° La durée du prêt demandé et le mode de remboursement proposé, par annuités ou autrement.

On lit dans le bulletin politique du *Moniteur* du 3 janvier :

« L'aspect inquiétant des affaires aux États-Unis, l'élévation de l'escompte en Angleterre, la tendance à la baisse de la bourse de Vienne, ont réagi, dans ces derniers temps, d'une manière fâcheuse sur le marché français. Les intérêts ont conçu des alarmes plus ou moins fondées de ces faits placés en dehors de l'action de la France. Mais à ces faits dont la gravité a été peut-être exagérée, il ne faut pas ajouter des prétextes de dépréciation qui n'ont aucune réalité. Ainsi on a répandu depuis quelques jours le bruit que le Gouvernement serait dans la nécessité de recourir à un emprunt ; ce bruit est dénué de fondement. Les hons du Trésor qui, au 1<sup>er</sup> jan-

vier 1859, s'élevaient à 195 millions, et au 1<sup>er</sup> janvier 1860 à 141 millions, n'excèdent pas, en ce moment, le chiffre de 75 millions. »

Le *Moniteur* a publié samedi le tableau du prix de l'hectolitre de froment pour servir de régulateur aux droits d'importation et d'exportation des grains et farines.

Le prix moyen pour toute la France, qui était à la fin du mois de novembre de 21 57 est pour le mois de décembre de 21 32.

La rédaction du bulletin du *Moniteur* est confiée, dit-on, à M. Charles Reybaud, dont l'expérience comme journaliste est bien connue, et qui signe des articles sur l'Amérique du Sud, dans les *Débats*.

On lit dans le Nord :

« On assure que les négociations de notre traité de commerce avec la France sont heureusement terminées.

Les droits sur les charbons belges, à leur entrée en France, seraient réduits de 60 cent., c'est-à-dire à 90 centimes, mais on croit que les charbons anglais jouiront de la même faveur.

En ce qui concerne les fontes, il paraît de plus en plus probable que les réductions s'arrêteraient aux droits du traité anglo-français, elles ne paieraient plus que 2 fr. 50 cent. au lieu de 4 fr. 50 c. »

Pendant l'année qui vient de finir, l'armée française a perdu deux maréchaux : le prince Jérôme - Napoléon et le maréchal Reille ; sept généraux de division et six généraux de brigade. Les généraux de division sont le général Trézel, qui était ministre de la guerre au moment de la révolution de 1848 ; le général de Rumigny, aide-de-camp de Louis - Philippe ; le général Auvetif, commandant l'artillerie de l'armée de Paris ; Tartas, dont le nom est resté classique dans la cavalerie d'Afrique, le brillant cavalier qui prétendait que le soleil ne l'avait jamais vu tomber de cheval, et enfin les généraux d'André, Foucher et le Prévost de Vermois. — Parmi les

général de brigade morts en 1860, on compte le général Dieu, blessé à Solferino, et mort à Paris des suites de ses blessures ; Rey, qui commandait l'Hôtel - de - Ville en 1848 ; Lauriston, fils du maréchal de ce nom, etc.

On va, le mois prochain, fabriquer en Belgique des monnaies d'appoint d'un métal composé de nickel et de cuivre. Ces pièces de monnaie seront de cinq, de dix et de vingt centimes, et pèseront 2, 4 et 6 grammes. Comme on le voit, c'est la réforme complète de la monnaie de billon en Belgique. Les pièces de cinq et de dix centimes, si incommodes par leur poids et si abondantes dans nos villes limitrophes, vont devenir encore plus légères que nos pièces de même valeur, qui pèsent 5 et 10 grammes.

Le premier tirage de la loterie lilloise pour l'érection de Notre-Dame de la Treille et Saint-Pierre a lieu aujourd'hui 5 janvier, dans une des salles de la Halle-aux-Sucres, en présence et sous la présidence de M. Balson, doyen du Conseil de préfecture, délégué par M. le Préfet, assisté de la Commission de l'œuvre.

Il se compose de 11 lots, savoir :  
 Un lot de 5,000 fr. au premier nombre sorti.  
 Et dix lots de 1,000 fr. chacun, qui seront tirés successivement.

Le tirage se fait par séries de chiffres représentant le système de la numération, selon le mode suivi généralement pour le tirage des grandes loteries.

Ainsi, cinq boîtes numérotées de 1 à 5 sont déposées sur le bureau :

La boîte n° 1 contient quarante-cinq boules, numérotées de 00 à 44, qui représentent les centaines et les dizaines de mille ;

La boîte n° 2 contient dix boules numérotées de 0 à 9 et représentant les mille ;

La boîte n° 3 représente les centaines : elle contient dix boules, numérotées de 0 à 9 ;

La boîte n° 4, représentant les dizaines, contient également dix boules cotées de 0 à 9 ;

Enfin, la boîte n° 5 contient les unités de 1 à 9.

La réunion des cinq boules forme le numéro gagnant.

Au moyen des combinaisons ci-dessus indiquées, tous les numéros, de 1 à 449,999 peuvent sortir.

Le numéro 450 000 ne pouvant se compléter, par suite du système de la combinaison des chiffres et de leur décomposition, il est entendu et arrêté que ce numéro est représenté par la sortie simultanée des six zéros renfermés dans les boîtes.

Les lots sont payés en espèces.

Le même billet ne peut gagner qu'un seul lot à chacun des deux tirages des 5 et 31 janvier 1861 ; si le nombre venait à sortir deux fois le même jour, la seconde opération serait annulée.

Procès-verbal du tirage est dressé séance tenante, et les numéros sortants sont immédiatement proclamés.

Afin de laisser à la Commission la faculté de contrôler les billets qui seront présentés comme gagnants, la délivrance des lots ne sera faite qu'après quinze jours après le dépôt du billet, qui sera signé par le déposant, et dont il lui sera délivré récépissé.

Tout lot qui n'aura pas été réclamé le 1<sup>er</sup> février 1862, sera acquis à l'œuvre.

On écrit d'Armentières, 3 janvier :

« Une inondation de la Lys qui nous rappelle celle de 1841, vient d'envahir tout un quartier de cette ville. Plusieurs maisons situées sur la Lys ont dû être désertées, et grâce à des secours prompts et actifs, un grand nombre de malheureux ont été amenés en ville sur des chariots. Il y a eu rivalité de courage dans cette occasion. 60 personnes ont été reçues à l'hospice où les soins les plus pressés leur sont prodigués. Une souscription a été instantanément ouverte.

## Douanes.

Un décret du 22 décembre porte que la prime allouée par la loi du 6 Mai 1841 aux machines à vapeur de fabrication française affectée à la navigation internationale maritime sera liquidée

## FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX DU 5 JANVIER 1861.

— N° 16. —

### FAUTE DE CONFIANCE

PAR G. RAIMUND.

IX

— Je vous remercie de tout mon cœur, et j'accepte votre bienveillante invitation. Non content d'être accueilli dans votre maison, je désire encore, monsieur le pasteur, obtenir votre confiance ; accordez-la-moi, le repos de mon avenir, le bonheur de deux personnes en dépend.

Malgré ses efforts pour se maîtriser, le baron prononça ces mots d'une voix très-émue. Le pasteur, fort surpris, s'inclina néanmoins avec courtoisie en répliquant :

— Je ferai, monsieur, tout mon possible pour vous être utile. — Marguerite, que l'on porte à l'instant de la lumière dans mon cabinet, et toi, Oscar, fais chercher à l'auberge les effets de monsieur. — Veuillez me suivre maintenant, ajouta-t-il en s'adressant au baron, après s'être

\* Reproduction interdite.

dépouillé de son manteau.

Ils passèrent dans le cabinet, où les attendaient déjà de la lumière et un bon feu. Le pasteur s'assit, en invitant du geste son hôte à prendre place en face de lui.

— J'ai vu dans la chambre de votre neveu, dit Alexandre tremblant d'impatience, le portrait de sa mère, que j'ai reconnue au premier coup d'œil ; c'est la comtesse Schettendorf Oh ! ne craignez rien, monsieur, ajouta-t-il vivement, voyant le pasteur se lever sous l'empire d'une surprise pénible ; ne craignez rien, la comtesse m'était chère autant qu'elle peut l'être à vous-même. Dites-moi, — mais au nom de Dieu soyez sincère, le bonheur de ma femme, de mon enfant, le mien propre, dépendent de votre réponse, — dites-moi quel est le père d'Oscar.

— Monsieur, répondit le pasteur avec embarras, le droit que vous invoquez pour m'adresser des questions est respectable, il est vrai ; mais je ne vous connais pas, j'ignore même votre nom.

— Pardonnez-moi un oubli qui n'est dû qu'à mon anxiété : je suis le baron Schlettendorf, et ma femme est la belle-fille de la comtesse.

Nous avons aimé et honoré Marie comme une véritable mère, et nous avons eu le malheur de la perdre il y a déjà plusieurs mois. Aujourd'hui vos confidences ne peuvent lui nuire ; j'espère donc que vous aurez le courage de vous ouvrir à moi. Sur l'honneur, je garderai religieusement le secret de Marie ; mais ayez pitié de cette incertitude qui me tue. Le père d'Oscar était...

— Un Polonais, nommé Kielsky.

— Ah ! sauvé, éclairé enfin ! s'écria le baron avec allégresse ; et il pressa impétueusement

M. Lachmann sur son cœur, qui battait à lui rompre la poitrine. Ma femme, ma chère, ma pauvre femme, je te retrouve, et ton enfant est le mien ! O mon cœur, trouve la force de ne point succomber sous le poids de ce bonheur indicible !

Alexandre était transporté, hors de lui. Quand il fut capable de se contenir et de raconter au pasteur combien la faute supposée de sa femme l'avait rendu malheureux, le digne vieillard l'écouta avec une attention soutenue et un intérêt très vif, car il comprenait ses souffrances et sa joie.

— Béni soit Dieu qui vous a conduit chez moi ! lui dit-il avec attendrissement. Dieu qui vous a amené dans ce petit village où la vérité devait luire à vos yeux, Dieu vous fera trouver le chemin du cœur de votre femme, profondément éprouvé et blessé.

— Je ne pourrai jamais réparer mes torts, dit Alexandre, mais je sais que Paula ne refusera point de m'accueillir quand je lui dirai : « J'ai acquis une foi inébranlable en ton innocence ; rends-moi ton amour. » Et quand je me jetterai à ses pieds pour lui demander pardon, ce sera pour elle la première preuve que je reconnais enfin combien elle est grande et pure. Je suis inexcusable, il est vrai ; mais qui ne se serait laissé tromper par ce fatal enchaînement de circonstances ? Lorsque le comte amena Kielsky à son château, la comtesse ne trahit jamais par un seul mot qu'elle l'eût déjà vu. C'était avant notre mariage, et Kielsky était alors adorateur passionné de Paula. Infortunée Marie ! combien elle a dû souffrir ! N'a-t-elle jamais revu son enfant ?

— Si, une seule fois. Sachant qu'elle allait passer à Francfort, je m'y rendis avec Oscar, et

elle le pressa sur son cœur, sans toutefois s'entendre donner ce nom de mère qui lui eût été si doux. Elle considérait cette privation comme un châtement céleste sous lequel elle courbait la tête avec humilité. Je sens que je vous dois un récit succinct de ces malheureux événements, dont je ne parle qu'à regret, car ces souvenirs m'attristent.

Marie de Rabenau était fille d'un officier sans fortune, que ses blessures avaient contraint de prendre sa retraite avec le grade de major, et qui vivait de sa pension dans une petite ville de Silésie, où il menait une existence paisible et retirée avec son unique enfant. Ayant perdu sa mère dès la plus tendre enfance, elle grandissait entourée de toute la sollicitude paternelle. Elle faisait, — et à bon droit, car elle était charmante, — toute la joie du major. Mais les soins d'un père, quelque tendres qu'ils soient, ne remplacent jamais la vigilance et les conseils d'une mère, et Marie demeurait trop inexpérimentée, trop ignorante des dangers du monde, des écueils de la passion et de la séduction. J'étais alors chapelain d'un château du voisinage, et une étroite amitié m'unissait au major ; son aimable fille croissait sous mes yeux, et je la chérissais comme mon enfant. Elle répondait à cette affection ; j'étais, après son père, son meilleur ami et son confident le plus intime. Mais malgré la bienveillance que me témoignait le comte, propriétaire du château, j'aspirais à revenir dans ce hameau où je suis né, et où mon excellent père, très-âgé alors, occupait encore les fonctions de pasteur. Marie pouvait avoir dix-sept à dix-huit ans lorsqu'il mourut et qu'on m'offrit de le remplacer. J'acceptai avec joie, et je promis d'être dans six mois à mon nouveau poste.